Le premier, Pierre-Paul Malvoisin, a été affreusement brûlé dans la partie inférieure du corps ; les deux autres l'ont été moins grièvement.

Les soins les plus intelligents ont été aussitôt prodigués aux blessés. Puissent-ils survivre à leurs horribles brûlures?

C'est le troisième événement de cette nature, assure-t-on, qui est signalé dans cette distillerie.

**Etat-civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES Du 22 décembre. — Emile Lacthem, à l'Hôtel-Dieu — Joseph Degezelle, rue du Fontenoy, 89. — Fernand Leys, rue d'Alma, 23. — Laure Steeland, rue de France, cour Gadenne, 1. — Henri Baudart, rue des Longues Haies, rue Cupart, 30. — Julien Scalbert, rue Archimède, cour Losfeld, 1. — Lydie Desrousseaux, rue de Villars, 2. — Henri Delmotte rue de Denain, cour Dhalluin, 17. — Céline Clarisse, rue du Tilleul, maisons Despretz, 19. — Marie Deplanque, rue de Lannoy, fort Despretz, 41. — Esther Vancoemerbèke, rue Jean-Bart, cour Vanoste, 1. — Esther Degraeve, rue de la Guinguette.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 22 décembre. — Henri Basse, 7 ans, menuisier et Marie Herchuez, 6 ans blanchisseuse. — Louis Prévot, 21 ans, apprêteur et Severine Hus, 18 ans, bobineuse. — Ferdinand Delepierre, 28 ans employé de commerce et Desirée Deboe, 20 ans, visiteuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 22 décembre. — Constant Dhelft, 8 mois, rue des Champs, cour Liagre, 26. — Christine Hespel, 83 ans, ménagère, rue d'Hem, maisons Despretz, 90. — Victor Hautman, 8 mois, rue Lafontaine, cour Débonnet, 5. — Théophile Loiseau, 8 ans, à l'Hôtel-Dieu. — Marie Crippiau, 1 mois, rue de Tourcoing, cour Mme veuve Dutrannoy, 80.

**Etat-Civil de Wattrelos.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 14 au 21 décembre. — Céline Germonprez, Houzarde — Arthur Steix, St Liévin — Clara Castelain, Beck. — Louis Carette, rue St-Joseph. — Laure Thibault, Crétinier. — Paul Devlaeminck, rue du Moulin. — Angèle Desmet, Martelotte. — Hortense Courouble, Vieille Place — César Debaudringhien, Crétinier.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 5 décembre. — Emile Dubrulle, 38 ans, tisserand et Marie Deronne, 27 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 14 au 21 décembre. — Achille Desbonnet, 6 semaines, Touquet. — Félicine Depratte, 75 ans, sans profession, Sartel. — Omer Lézy, 5 ans 3 mois, Petit-Paris. — Odile Picavet, 65 ans, ménagère, Petit-Tournai. — Zoé Merchier, 8 jours, Laboureur. — Théophile, 14 mois, Crétinier. — Félicie Vandenghinste, 15 ans 8 mois, sans profession, Nouveau-Monde.

**Etat-Civil de Leers.** — NAISSANCES du 14 au 21 décembre. — Du 15 décembre. — Jean-François Vanhisberg

Décès du 18 novembre. — Arthur Plays, 2 ans.

## Convois funèbres et Obits

Vous êtes priés d'assister à l'Obit que fera célébrer en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe-Eutrope-Joseph PROUVOST, décédé subitement à Roubaix, le 4 novembre 1884, dans sa 65e année, administré des Sacrements de l'Extrême-Onction, mardi 30 courant, à 7 heures 1/2, la Confrérie Société Saint-Vincent-de-Paul. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*.

## BELGIQUE

**Le crime d'Anvaing.** — M. Wacrenier était âgé de 38 ans. De l'avis de tous, il ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés.

Caractère fantasque, farouche même, il ne voyait personne — ou peu s'en faut. Son avarice était proverbiale, aussi proverbiale que sa négligence. Cet homme possédait 600 hectares de terre — dont la majeure partie restait en friche!

Excentrique au possible, M. Wacrenier tenait à faire son ménage absolument seul. Il n'avait ni domestiques ni ouvriers. Seule, une femme à la journée était chargée de faire les courses indispensables. M. Wacrenier préparait sa nourriture lui-même : il a quelquefois dit, assure-t-on dans le village, qu'il agissait ainsi dans la crainte d'être empoisonné. Quelquefois il dressait trois couverts complets, et mangeait en compagnie de deux personnes imaginaires.

Dans la commune, néanmoins, il était très estimé, et bien des personnes nous ont dit, selon l'expression vulgaire, « qu'il était incapable de faire du mal à une mouche ».

M. Wacrenier laisse une fortune qu'on évalue à deux millions environ. Il appartenait à l'une des familles les plus considérées d'Anvaing. Il était frère de M. François Wacrenier, conseiller provincial, décédé récemment.

Les funérailles de M. Wacrenier auront lieu mercredi.

On se perd en conjectures sur le mobile du crime qui a jeté la consternation et l'indignation dans la commune d'Anvaing. Les gens d'Anvaing n'ont pas d'expression assez colorée, pour exprimer leur colère contre le « lâche » qui a perpétré cet épouvantable forfait. Malheur à lui, s'il tombait entre leurs mains!

Quel peut bien être le mobile du crime? Voilà ce que chacun se demande.

Le vol? Il n'y faut guère songer.

On a trouvé sur la victime de l'or et des billets de banque : son coffre-fort était intact ; rien n'a été changé dans la maison.

La vengeance? Mais quelle vengeance? Comment M. Wacrenier l'aurait-il provoquée? Quel en serait le misérable auteur?

Evidemment, il en est de ce crime, comme de tous les autres : on fait déjà courir des bruits absurdes, sur lesquels nous croyons devoir garder la réserve la plus absolue. Toutefois, il est un de ces canards auquel on peut couper immédiatement les ailes.

On a dit, paraît-il, que M. Wacrenier aurait eu maille à partir avec des braconniers.

Ce bruit est absolument controuvé, d'après des renseignements pris à bonne source.

Il faudrait donc renoncer dès maintenant à la légende du braconnier qui se venge du propriétaire irascible.

Mais où est la vérité?

Jusqu'à ce soir, il n'est pas parvenu à notre connaissance qu'une arrestation quelconque ait été opérée.

**Courtrai.** — L'Union nationale pour le redressement des griefs a tenu dimanche un meeting à Courtrai.

**La crise libérale.** — Dimanche, il y avait près de 1,700 démissions à l'Association libérale.

**La tempête.** — On écrit d'Ostende : «Hier après midi, à une heure, le vent s'est porté tout à coup au N.-N.-E. et a soufflé en tempête. Jamais on n'a vu la mer aussi houleuse. A la haute marée, vers deux heures et demie, la malle-poste est entrée au port; une forte mer la poussait sur les estacades, quand une habile manœuvre de mouvement en arrière vint la dégager et lui permit d'aller aborder au débarcadère.

» La chaloupe 171 est rentrée ayant sa berne cassée au stroombank, mais est bien arrivée au port. En entrant dans le quai des Pêcheurs, le patron a mis son bateau au vent, pour éviter de faire des avaries, et arrêter la grande vitesse que le vent donnait à son navire.

» La chaloupe 185 a laissé tomber son ancre, en entrant dans le nouveau quai. Son ancre a glissé et la chaloupe a été aborder le bateau D752. Il n'y a pas de dégâts ni d'accidents, mais on est très inquiet, car les deux tiers des bateaux de pêche sont en mer.

» La malle n'est pas sortie hier soir. Ce matin, celle de Douvres est arrivée vers 5 heures 1/2. La tempête continue dans la nuit, avec des intervalles de rafales de pluie. L'eau a été à rase des quais. »

**Crue d'eau.** — Un grand nombre des prairies longeant la voie ferrée entre Bruxelles et Ruysbroeck et entre Hal et Tubize, sont de nouveau inondées par suite des dernières pluies. Voici les chiffres de la crue de la Senne observés hier matin : A l'échelle de la rue du Bois, à Hal : 1m55; au moulin de Paepsem : 0m60 au-dessus du clou de jauge; au moulin d'Aa : 1m00 au-dessus du clou de jauge.

**Un œuf de Pâques colossal.** — Nous lisons dans le *Journal de Péruwelz* :

« Un parrain qui a la main heureuse, c'est M. Jean Wéry, de Paris, qui a donné comme œuf de Pâques, à sa filleule et nièce, Mlle Juliette Wéry, de notre ville, un seul billet de la Loterie tunisienne, lequel billet, le numéro 833,757 gagne cent mille francs. »

Le parrain doit joliment regretter d'avoir donné précisément ce billet là!

**Mort du géant belge.** — Jean Lorette, le géant belge, vient de mourir à Gentinnes, à l'âge de 56 ans.

Il ne mesurait pas moins de 1m98 et pesait environ 170 kilos. Bien bâti et bien proportionné, il était aussi doué de propriétés absorbantes dont on ne se fait pas idée.

Malgré sa grande force physique, Lorette a été emporté en quelques semaines par une pneumonie.

## FAITS DIVERS

**Les noces d'or du curé de St Roch, à Paris.** — La paroisse Saint-Roch a célébré, dimanche, les noces d'or de son curé, le vénérable abbé Millault. Cinq évêques assistaient à la cérémonie. On y voyait aussi le R. P. Petetot, ancien curé de Saint-Roch en 1848, et qui a donné sa démission en 1852 pour restaurer l'ordre célèbre des Oratoriens. Dans la foule se trouvaient des diplomates, des magistrats, des avocats, des fonctionnaires, des officiers, des littérateurs, des artistes, des hommes appartenant à la plus haute noblesse et à la bourgeoisie qui avaient été formés par M. l'abbé Millault. Que de prêtres aussi, préparés par lui au sacerdoce, étaient présents! C'est que M. l'abbé Millault avait été pendant onze ans professeur au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, et pendant seize ans directeur, puis supérieur du séminaire de Notre-Dame-des-Champs où il avait succédé à l'abbé Dupanloup, depuis évêque d'Orléans.

L'empressement des paroissiens n'avait pas été moins grand, et tous, jusqu'aux plus petits enfants, étaient venus fêter leur pasteur.

M. l'abbé Millault, après avoir professé pendant 37 ans, ainsi que nous l'avons dit, au petit séminaire, avait été nommé curé de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, et c'est là que Mgr Darboy est allé le chercher en janvier 1870 pour remplacer, comme curé de Saint-Roch, M. l'abbé Faudet, démissionnaire. M. l'abbé Millault était à peine installé lorsque éclata la Commune. Lui aussi a failli être victime de la tourmente révolutionnaire. Nous trouvons dans un savant ouvrage publié chez Dentu, par M. l'abbé Vidieu, vicaire de St-Roch, sous le titre *Histoire de la Commune de Paris en 1871*, une curieuse relation écrite par M. l'abbé Millault, pour sa famille, sur son arrestation. Le 14 avril, M. l'abbé Millault était monté lire son bréviaire dans une galerie haute de l'église. Lorsqu'il redescendit, il trouva à la sacristie un commissaire de police, le pistolet au poing et une vingtaine de gardes nationaux armés. La bande se préparait déjà à emmener son frère, qui s'était trouvé là par hasard. Le curé de Saint-Roch fut aussitôt arrêté, ainsi que les abbés Chartrain et Herpin, prêtres de la paroisse.

Dans la rue, la foule leur fit une ovation en agitant des mouchoirs. On s'approchait de la voiture pour serrer la main des trois prêtres, qui furent conduits au commissariat des Grandes-Carrières, à Montmartre. C'était peu rassurant après l'exécution des généraux Clément Thomas et Lecomte! Le soir, le commissaire de police les fit sortir, pour les livrer à des soldats armés qui les conduisirent à pied jusqu'au poste. Là, ils passèrent la nuit dans un petit réduit non éclairé, où ils n'avaient pour tout mobilier qu'une chaise chacun. Le lendemain à cinq heures du soir, on les conduisit, en voiture, à la préfecture. Les abords en étaient gardés par des hommes à la figure sinistre, dit M. l'abbé Millault. A l'intérieur il régnait un tumulte épouvantable. Au bout d'une heure, les trois prisonniers parurent devant une sorte de tribunal composé de jeunes gens âgés de vingt ans au plus.

Le curé de Saint-Roch ayant réfuté les accusations absurdes portées contre lui, les interrogateurs se retirèrent pour délibérer et un quart d'heure après, les trois prêtres étaient mis en liberté. Mais tout n'était pas fini. En rentrant chez lui M. l'abbé Millault trouve son église et son presbytère envahis par de nombreux soldats. Il est gardé à vue, et ce n'est que le jeudi suivant que les clefs de son église lui sont rendues. Les troncs, les caisses, les armoires avaient été forcés et l'argent enlevé. Après quinze jours de calme, un commandant suivi d'une trentaine d'hommes, vint, l'épée nue, sommer le curé de Saint-Roch de lui livrer les clefs de l'église. Sur le refus du curé, motivé sur l'absence d'ordre écrit, on se saisit de lui ainsi que de MM. Brun, ancien notaire et Boisgaultier, avocat, qui revenaient de porter une protestation au Comité de salut public, à l'Hôtel-de-Ville.

Tous trois furent conduits à pied au poste du Palais-Royal. Là, un ordre écrit fut signé, et M. l'abbé Millault remit les clefs. En rentrant à l'église, il fut témoin d'une scène horrible : les portes intérieures étaient brisées, les sépultures profanées et les ossements enlevés pour être transportés au poste du Palais-Royal. En même temps, une nouvelle visite domiciliaire était faite chez lui, ainsi que chez MM. Roquefeuil et Chartrain, ses vicaires. A deux heures du matin, il fut ramené au poste et il s'attendait à être enfermé à Mazas ou à la conciergerie, lorsqu'on lui annonça qu'il allait être reconduit au presbytère où il serait consigné jusqu'à nouvel ordre.

Tel est l'épisode relaté dans le livre du savant abbé M. Vidieu, qui est rempli de pages émouvantes et contient les plus curieux détails sur cette époque néfaste de la Commune.

**Expériences intéressantes.** — Le ministre des postes et télégraphes s'est rendu dimanche à Pont-sur-Seine pour assister à des expériences intéressantes. Le problème qu'on a résolu hier consiste d'abord à prendre les sacs de dépêches à la volée et à les recevoir dans les bureaux ambulants. De plus, on a réussi et l'on réussira désormais à jeter les sacs à destination d'une station sans accident aucun. En un mot, l'échange des correspondances entre une gare et un train lancé à grande vitesse est assuré. Deux appareils nouveaux vont donc être installés sous peu sur tous les points où les trains-poste ne s'arrêtent pas. Mais ces deux appareils sont complétés par un mécanisme qui fonctionnera à la porte de tous les wagons ambulants. Un express est sur le point d'arriver, par exemple, à la station de Pont-sur-Seine, où il ne fait pas halte. Il passe préalablement sur deux traverses métalliques nommées avertisseur. Cet avertisseur établit à sept cents mètres une communication électrique que perçoit un facteur chargé de recevoir et de donner les sacs de dépêches et placé près de la voie.

Dès qu'il est ainsi prévenu de l'arrivée du train, le facteur accroche à une sorte de potence le sac à donner. Ce sac, d'un nouveau modèle, affecte la forme d'une ancienne bourse à coulants. Il est garni au centre d'une gaine ou ceinture de cuir.

Voici le train. Le wagon ambulant va passer. Aussitôt un employé fait mouvoir une sorte de fourche adaptée à la porte du compartiment postal. En passant, la fourche saisit le sac par la ceinture de cuir et le ramène dans l'intérieur du wagon. C'est comme au jeu de bagues. S'agit-il, au contraire, de livrer à la station un sac de lettres; cette fois, c'est l'employé de l'ambulant qui a le rôle actif. C'est le facteur en vigie qui reçoit. L'employé accroche le sac en dehors du wagon à l'aide de trois crochets en chien de fusil.

A la station se trouve une sorte d'énorme trébuchet en fonte qui agrippe le sac violemment au passage, le décroche et le dépose derrière un filet de cordages. Ainsi, plus de dépêches tombant sur la voie, plus de correspondances, de lettres ou de journaux écrasés, maculés, déchirés par le chemin de fer. Donc, la responsabilité de la poste diminue sensiblement et le public est mieux servi. Les expériences qui ont été faites devant MM. Cochery, Casimir-Perier, les ingénieurs et les chefs de division des postes ont paru concluantes. Le train a été lancé successivement à la vitesse de 60, 70 et 80 kilomètres à l'heure. Tout a parfaitement réussi. Les sacs étaient enlevés et envoyés avec une rapidité vertigineuse. A peine les voyait-on disparaître ou arriver.

**Le crime de Saint-Denis.** — L'usage du revolver entre de plus en plus dans nos mœurs, et bientôt nous n'aurons plus rien à envier aux Américains.

Hier, à cinq heures du soir, un jeune homme de dix-sept ans, Jules-Paul Fontaine, demeurant rue Compoise, 30, à St-Denis, à la suite d'une discussion relative à des intérêts de famille, a tiré trois coups de revolver sur son beau-frère, nommé Ignace Strudzerm, qui a été atteint par deux projectiles, l'un au-dessus de l'œil gauche, l'autre derrière l'oreille.

La victime, dont l'état est très grave, a été transportée à l'hôpital, où les balles n'ont pu encore être extraites. Quant au meurtrier, il a été mis immédiatement en état d'arrestation.

**AVIS**

**Vêtements tout faits; Vêtements sur mesure, Maison THIERY, aîné, et Cie, 28, Place du Théâtre, Lille. 30 0/0 meilleur marché que partout ailleurs. Coupe et façon de premier ordre. — Solidité garantie.** 20,24—31419

## MENUS PROPOS

Bob, attendant sa mère dans la rue, aperçoit un cheval d'omnibus tenu en laisse près d'une station.

Bob s'approche de la bête et familièrement :

— T'as donc aussi une mauvaise mémoire, dis, pour te faire comme ça un nœud à la queue?

***

Un joli mot de M. Grévy.

On lui parlait, la semaine dernière, des réclamations incessantes des ouvriers sans travail.

— Ces gens-là sont crispants, à la fin! s'exclama le chef de l'Etat. Eh! moi non plus je n'ai pas de travail!... Est-ce que je me plains?

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

### Voyage du ministre du commerce

Saint-Quentin, 22 décembre. — M. Rouvier, ministre du commerce a visité ce matin plusieurs grandes fabriques. Il a quitté Saint-Quentin après un déjeuner intime à la sous-préfecture; il est arrivé dans la soirée à Paris.

### Préfets aux élections

Paris, 23 décembre. — Le ministre de l'intérieur a reçu, hier matin, un grand nombre de députés, de sénateurs et de préfets. Tous venaient s'informer du résultat des élections des délégués sénatoriaux, et le ministre a cru devoir se renfermer non pas dans un mutisme complet, mais dans quelque chose d'équivalent. Il avait ses raisons pour cela. Nous croyons savoir, en effet, que, d'après les dépêches arrivées au ministère, les républicains opportunistes n'ont pas lieu d'être satisfaits du résultat général des élections des délégués sénatoriaux.

### Comme en Allemagne

Paris, 23 décembre. — Est-il vrai que l'autorité militaire a fait opérer, dans les derniers jours de la semaine passée, des visites dans différentes casernes de Paris, et que des écrits, des proclamations, des journaux anarchistes et révolutionnaires, ont été saisis dans les chambrées, dans les vêtements de quelques militaires déjà signalés pour leurs relations avec des individus suspects? Des rapports auraient été envoyés au général commandant la place de Paris, aussitôt après les constatations faites par les officiers supérieurs, qui ont demandé l'envoi dans les compagnies disciplinaires des militaires sur lesquels des écrits séditieux ont été surpris.

### Encore la lacisation

Paris, 23 décembre. — On annonce que la préfecture de police, accueillant les réclamations réitérées du conseil municipal, va laïciser le dépôt de mendicité de Villers-Cotterêts. La dénonciation du traité avec la congrégation qui dessert cet établissement serait incessamment communiquée à la supérieure de la communauté.

### Procès de presse

On lit dans le *Peuple* : « A la requête de M. Paul Lenglé, ancien député, le *Petit Caporal* est cité à comparaître mardi prochain, 30 décembre, devant la neuvième chambre du tribunal de la Seine, siégeant au correctionnel, pour y rendre compte des imputations calomnieuses qu'il a portées contre le rédacteur en chef du *Peuple*. Les journaux l'*Univers* et le *Pays* vont être également assignés pour avoir reproduit les articles diffamatoires du *Petit Caporal*. »

### La crise ouvrière en Amérique

New-York, 22 décembre. — On vient de publier sur la situation actuelle un résumé, d'autant plus décourageant qu'il est précisé par des chiffres. Il y a en ce moment une moyenne de 316,000 ouvriers inoccupés, soit 13 0/0. Le pour cent est beaucoup plus fort dans certaines industries : dans la métallurgie, il s'élève à 20 0/0, chez les verriers à 19 0/0, dans les lainages 16 0/0, dans les tabacs 17 0/0 et dans la peausserie, 14 0/0.

### La famine en Russie

Archangel, 22 décembre. — Une famine terrible règne dans le gouvernement d'Archangel. La récolte de blé avait été mauvaise et les pommes de terre ont été perdues, par suite des fortes gelées de l'automne.

## DERNIÈRE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

### Conseil des ministres

Paris, 23 décembre. — Le conseil des ministres, en présence de la décision de la commission des finances du Sénat d'ajourner le budget des dépenses, a décidé de présenter vendredi, à la Chambre une demande de crédit de 800 millions pour les dépenses du premier trimestre de 1885. Le Sénat discutera demain le budget des recettes. Il discutera samedi le crédit de 800 millions. La session pourrait être close samedi.

## SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

*Séance du 23 décembre 1884*

Présidence de M. LE ROYER, président

La séance est ouverte à 3 heures.

L'ordre du jour ne comprend que la discussion de projets d'intérêt local.

La séance ne présente aucun intérêt.

## PROGRAMME DES THÉATRES

**HIPPODROME ROUBAISIEN**

BOULEVARD GAMBETTA

**CIRQUE CONTINENTAL**

Directeur-Propriétaire : M. LÉON

**DERNIÈRE SEMAINE**

*Aujourd'hui mardi 23 décembre*

**Avant-dernière Représentation**

Donnée au bénéfice des clowns

SOIRÉE EXCEPTIONNELLE

GRANDE FÊTE DE GALA

Charivari, par tous les bénéficiaires

**MORT ET VIVANT**

par les frères TRAPNELL

ROCHEZ et ses OIES extraordinaires.

**JACK ET ROBERT**

Deux porcs dressés par le clown GOUGOU

Pif, Paf, Pouf, entrée comique, par le clown DANEL.

LE MAGNÉTISME ÉVEILLÉ

par les clowns GOUGOU et EDMONDS

POUR LA PREMIÈRE FOIS

LE CHAPEAU SYMPHONIQUE

Nouvelle excentricité musicale, par

LES PAVEURS MELOMANES

TOUS LES ARTISTES

Ecuyères, Ecuyers, Gymnasiarques, et nouvelles scènes comiques, par tous les clowns et Calino Auguste.

Prix des places : Loges et Stalles-Chaises, 3 fr. ; Premières ou Pourtour 2 fr. ; Premières Galerie, 1 fr. ; Seconde Galerie, 0.50 c.

Billets à l'avance, au Cirque, de midi à quatre heures : Loges et stalles-chaises, 3 00 ; premières ou pourtour, 2 20 ; premières galeries, 1 10 ; secondes galeries, 60 c.

Les billets ne sont valables que pour la représentation pour laquelle ils ont été pris.

Les entrées pour les secondes galeries se feront par la rue des Longues-Haies.

AVIS. — L'administration du Cirque Continental a l'honneur de prévenir le public que toutes les Notes, Mémoires, Factures à payer, etc, etc, devront être présentés au Cirque avant le Jeudi, 25 courant.

**GRAND THÉATRE DE LILLE.** — Mardi 23 décembre 1884. — Bureau à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0.

L'Etincelle, comédie en 1 acte.

Faust, opéra en 5 actes et 9 tableaux, par Jules Barbier et Michel Carré, musique de Gounod.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884

**Un gros lot de 500,000 francs**

| | |
|---|---|
| 1 gros lot de 100,000 fr. | 1 gros lot de 10,000 fr. |
| 1 gros lot de 50,000 fr. | 25 lots de 1,000 fr. |
| 2 gros lots de 25,000 fr. | 80 lots de 500 fr. |

Au total, 106 lots formant 770,000 francs payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage. Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Elysées, Paris. 31317

**Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

## COURSES DE NICE

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

TRAIN DE PLAISIR DE

## PARIS A MARSEILLE & A NICE

1 jour à Marseille. — 8 jours à Nice.

Prix (aller et retour) : 2e classe, 80 francs ; 3e classe, 60 francs.

ALLER. — Départ de Paris, le 8 janvier, à 4 h. 15 soir; arrivée à Marseille, le 9, à 5 h. 05 soir; départ de Marseille, le 10, à 11 h. 20 soir; arrivée à Nice, le 11, à 6 h. 15 matin.

RETOUR. — Départ de Nice, le 19 janvier, à 1 h. 20 soir; arrivée à Paris, le 20, à 6 h. 55 soir.

On peut se procurer des billets, à partir du 25 décembre 1884, à la gare de Paris et dans les bureaux succursales de la Compagnie; à l'agence Lubin, boulevard Haussmann, 36; à l'agence Cook et fils, rue Scribe, 9, et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; à l'agence des wagons-lits, rue Scribe, 2, et à l'agence H. Gaze et fils, rue Scribe, 7, et rue Duphot, 8. 31457

BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR

Le seul savon des Princes recommandé par les sommités médicales est le SAVON DES PRINCES DU CONGO N° 198 de la Maison VAISSIER Frères.

Ce savon, à base de produits balsamiques, conserve au teint une fraîcheur éclatante.

Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

Deux cent-vingt mille Pilules suisses par jour sont sorties de l'usine Hertzog à Paris en 1883 et 1884. Ces Pilules sont d'autant plus indispensables pour des millions de personnes, mais il faut se méfier des imitations. Si vous exigez le véritable remède que les malades portent la croix blanche sur fond rouge et le nom de Mr Hertzog sur la bande, vous aurez les véritables Pilules Suisses. «Depuis très longtemps, je souffrais de maux de reins, résultant de la constipation, je ne pouvais parvenir à me guérir. Vos Pilules Suisses seules m'ont complètement guéri. Je tiens à la publicité de cette lettre pour rendre service à mes confrères. » etc... tailleur, rue de Provence, Paris.»

A. Hertzog, Phie, 28, rue de Grammont, Paris.

L'ILLUSTRATION

commencera dans son numéro du 27 décembre la publication de

LA GRANDE MARNIÈRE

Roman inédit de M. GEORGES OHNET.

Magnifiquement illustré par Emile Bayard. 3726

# COMMERCE

## Laines

MONTEVIDEO, 23 novembre.

Jusqu'à présent on n'a traité que quelques petits lots pour échantillons, en tout env. 15,000 arrobes, pour la majeure partie les prix seront fixés plus tard. Environ 300 balles ont été expédiées pour compte des détenteurs. Stock 15,000 arrobes.

Peaux de moutons : En bonne demande. Ventes 585 balles liv. sterl. 1,20. Stock 141 balles.

Frêt. — Par steamer pour Anvers et l'Angleterre 30s. cuirs salés, 13s. balles ; pour Havre 30 fr. cuirs salés, 50 fr. cuirs secs 10 fr. balles ; par voilier pour Anvers, Havre et Falmouth 25 à 35s. et 5 0/0 cuirs salés et suif, 15s. et 10 fr. balles.

Télégramme du 19 décembre 1884, de la maison Griffiths et Cie de Sydney, représentée par Léon Dûchenaux frères de Roubaix.

Le marché est inactif et les prix accusent une baisse de 1/8 denier à un demier sur les cotes de notre dernier télégramme.

Nous cotons donc rendu Londres, lavé à fond :

Laines supérieures mérinos à peigne, 5,95

Laines moyennes à bonnes laines mérinos à peigne 5,65.

Laines inférieures à laines mérinos 5,10

Pièces mérinos à peigne bonnes à moyennes 5,10.

Crossbred ordinaires, Lincoln, etc, 4,85.

## Céréales et farines

**PARIS, mardi 23 décembre.**

*(Dépêche spéciale)*

**Farines.** — 9 marques — Tendance calme.

| | Cours précéd. | Cours du jour. |
|---|---|---|
| Courant | 43 90 | 44 10 |
| Janvier | 43 90 | 44 — |
| 4 premiers | 40 90 | 44 10 |
| 4 de mars | 41 40 | 41 80 |
| Marque Corbeil | 47 — | 47 — |

Circulation : 2,300

**Blés.** — Tendance calme

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 20 10 | 20 75 |
| Janvier | 20 25 | 20 75 |
| 4 premiers | 20 40 | 20 80 |
| 4 de mars | 20 60 | 21 25 |

**Seigles.** — Tendance calme

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 16 10 | 16 10 |
| Janvier | 16 25 | 16 25 |
| 4 premiers | 16 40 | 16 40 |
| 4 de mars | 16 60 | 16 60 |

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Co, représentés à Roubaix par M. Jules Cauet.

**lundi 22 déc. (Clôture).**

**MAÏS**

| NEW-YORK | | | CHICAGO | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | 48 1/4 | Juillet .. /. | Janvier | 35 1/4 | Juillet .. /. |
| Février | 47 /. | Août .. /. | Février | 34 3/4 | Août .. /. |
| Mars | 47 /. | Sept .. /. | Mars | 34 3/4 | Sept .. /. |
| Avril | /. | Octob .. /. | Avril | /. | Octob .. /. |
| Mai | 46 3/4 | Nov .. /. | Mai | 37 3/4 | Nov .. /. |
| Juin | /. | Déc .. /. | Juin | /. | Déc .. /. |

**FROMENT**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Déc | 89 1/2 | Juin .. 90 /. | Janvier | 72 1/2 | Juillet .. /. |
| Janvier | 81 /. | Juillet .. /. | Février | 73 1/4 | Août .. /. |
| Février | 83 1/4 | Août .. /. | Mars | 74 /. | Sept .. /. |
| Mars | 85 1/2 | Sept .. /. | Avril | /. | Octob .. /. |
| Avril | 87 3/4 | Octob .. /. | Mai | 79 1/4 | Nov .. /. |
| Mai | 89 1/2 | Nov .. /. | Juin | /. | Déc .. /. |

**PARIS, 22 décembre**

**Avoine.** — Prix faiblement tenus ; peu d'affaires.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 17 50 | 17 25 | 4 premiers | 17 75 | 17 50 |
| Janvier | 17 50 | 17 25 | 4 de mars | 18 .. | .. |
| Janv.-Fév | 17 50 | 17 25 | | | |

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets comptant.

## Huiles, Graines ET TOURTEAUX

**LILLE, mardi 23 décembre**

| | HUILES l'hectolitre. | | GRAINES l'hectolitre. | TOURT. les 100 kil. |
|---|---|---|---|---|
| | Cours du jr | C. pr. | | |
| Colza | .. .. | 60 .. | 21 .. 22 .. | 18 .. 19 .. |
| Huile épurée | .. .. | 66 .. | .. .. .. .. | .. .. .. |
| Œillette b g | .. .. | .. .. | 25 .. 26 .. | 18 .. .. |
| Lin de pays | .. .. | 76 .. | 20 .. 21 50 | 25 .. 26 .. |
| Lin étranger | .. .. | 52 .. | 18 .. 20 .. | 22 50 24 .. |
| Chanvre | .. .. | .. .. | 15 .. .. .. | 17 .. .. |
| Cameline | .. .. | .. .. | 15 .. 17 .. | 17 .. 18 .. |

Huile épurée pour quinquet, 68 fr. l'hect.

**PARIS, mardi 23 décembre**

*(Depêche spéciale)*

| Huile de colza. | C. préc. | C. du jr. | Huile de lin. | C. préc. | C. du jr. |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 65 50 | 65 75 | Courant | 52 50 | 52 50 |
| Janvier | 66 — | 65 75 | Janvier | 52 50 | 52 75 |
| 4 prem. | 67 — | 67 — | 4 prem. | 52 50 | 52 75 |
| 4 mars | 67 75 | 67 75 | 4 mars | 52 75 | 52 75 |

**PARIS, 22 décembre.**

**Colza.** — Le marché présente aujourd'hui plus de fermeté.

Le courant du mois, demandé à 65 25, est tenu à 65 50.

Ou fait du livrable en janvier à 66 fr.

Les 4 premiers mois demandés à 66 75, sont tenus à 67 fr.

Les 4 mois de mars sont cotés sans affaires de 67 50 à 68 fr.

Les 4 mois de mai de 68 à 68 50.

Cote établie à 12 h. 1/2.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible | 65 25 | 65 50 | 4 premiers | 66 75 | 67 .. |
| Courant | 65 25 | 65 50 | 4 de mars | 67 50 | 68 .. |
| Janvier | 66 .. | .. .. | 4 de mai | 68 .. | 68 50 |

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

**PARIS, 22 décembre.**

**Lins.** — Sans variation ; affaires presque nulles.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Disponible | 52 50 | .. | 4 premiers | 52 75 | 52 25 |
| Courant | 52 50 | .. | 4 de mars | 52 75 | .. |
| Janvier | 52 50 | .. | 4 de mai | 52 75 | .. |

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

## Sucres

**LILLE, mardi 23 décembre.**

| | COTE OFFICIELLE | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Cours du jour | | | | Cours précéd. | |
| | | | Off. | Dem. | | |
| Suc. n° 3 (88 deg.) | 31 50 | 31 .. | .. | .. | 31 50 | 31 .. |
| — bl. typ. n° 3 | .. | .. | .. | .. | 33 50 | .. .. |
| — pain 5 k n° 1 | 102 50 | .. | .. | .. | 102 50 | .. .. |
| Betteraves disp. | 42 .. | .. | .. | .. | 42 .. | |
| Mélasse | .. | .. | .. | .. | 45 50 | 45 .. |
| 3/6 fin disponib. | .. | .. | .. | .. | .. | .. |

**PARIS, mardi 23 décembre.**

*(Dépêche spéciale)*

Sucre indigène. — Tendance soutenue.

| | Cours précéd. | Cours du jour. | C. de clôture. |
|---|---|---|---|
| 88° disponib. | 32 — 32 25 | 32 — 32 25 | 32 .. 32 25 |

Sucres blancs. — Tendance ferme.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Courant | 39 10 | 39 60 | 39 75 |
| Janvier | 39 30 | 39 80 | 40 40 |
| 4 premiers | 39 75 | 40 — | 40 60 |
| 4 de mars | 40 75 | 41 30 | 41 30 |
| Raffinés | 75 — 95 — | 97 50 99 50 | 75 .. 95 .. |

**ANVERS, mardi 23 décembre.**

*(Dépêche spéciale)*

(en entrepôt). — Hausse

| 88 degrés n° 12/20 disp. | Cours précédents | Cours du jour. |
|---|---|---|
| — — Janvier | 26 .. 7/8 .. .. | 26 .. 1/2 .. |
| — — .... | 26 .. 7/8 .. .. | 27 .. 3/4 .. |
| — — .... | .. .. /. .. .. | .. /. |

**PARIS, 22 décembre.**

**Bruts.** — Le marché reste ferme ; les vendeurs sont rares sur le livrable éloigné.

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3 Paris :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Courant | 30 .. | 34 25 | 4 de mars | 40 75 | 41 .. |
| Janvier | 39 25 | 39 50 | Sucre blanc | 37 75 | 38 .. |
| 4 premiers | 39 75 | 40 .. | Sucre ro